

# Géographie

Thème2 : Pourquoi et comment aménager  
le territoire ?

Séquence 2 : les territoires ultramarins  
français,  
une problématique spécifique

Doc 1 P 292 et 2 P 293

Introduction : Les territoires ultramarins français possèdent des caractéristiques variées, et un éloignement avec la métropole. Des aménagements vont être réalisés pour réduire les inégalités dans ces territoires.

Problématiques : quelles sont les particularités des territoires ultramarins ? Comment aménager ces territoires pour réduire les inégalités ?

Territoires ultramarins : territoires français situés en dehors du continent européen

# I) Composition, unité et diversité des territoires ultramarins.

## A) Quels sont les différents territoires ultramarins ?

Doc 1 P 294

TE : Les territoires ultramarins se composent des DROM (Départements et Régions d'Outremer) (Guadeloupe), des COM (Collectivités d'Outremer) (Polynésie française) et des territoires avec un statut particulier, entre autonomie et indépendance (exemple Nouvelle Calédonie.) ou des territoires inhabités.

DROM (Département et Régions d'Outremer) : ces collectivités disposent du même statut qu'un département ou une région métropolitaine.

COM (Collectivités d'Outremer) : elles regroupent d'anciens territoires d'outremer, elles possèdent une large autonomie, mélangeant le droit français et les coutumes locales.

## B) Unité et diversité des territoires ultramarins

Itinéraire 2 P 297

TE : Les territoires ultramarins sont des territoires avec une discontinuité géographique, ce sont des espaces éloignés et insulaires, avec des points communs et des différences. L'éloignement et les spécificités compliquent la mise en place d'une politique globale pour ces territoires.

Discontinuité géographique : rupture géographique liée à la distance, un océan, une immense forêt

## II) Des territoires intégrés dans leur espace régional ?

### Etude de doc P 298- 299

Q° 1) Doc 3 et 4 : les territoires ultramarins français sont-ils bien intégrés dans leur espace régional ? Pourquoi les territoires ultramarins sont-ils plus riches que les pays voisins?

Q° 2) Doc 2 : Les aménagements permettent-ils d'améliorer la situation ? (Il faut justifier la réponse)

TE : Les territoires ultramarins sont des espaces moins développés que la métropole, mais beaucoup plus que les pays voisins. Ces territoires peuvent être attractifs (commerce, tourisme) mais ce sont les aides de l'Etat ou de l'UE qui permettent un développement et un niveau de richesse élevé.

### III) Comment aménager ces territoires pour réduire les inégalités et les différences avec la métropole ?

Réalisation d'un article de journal :  
aménagement de la route du littoral sur  
l'île de la réunion.

TE : Pour faire face aux spécificités des territoires ultramarins (risques, climats, éloignement) des aménagements sont réalisés (ex : route du littoral sur l'île de la Réunion). Le but est également de concurrencer l'île Maurice pour le tourisme (tourisme durable). Ces aménagements ont un coût très élevé, et des questions environnementales (protection biodiversité) et oppositions (utilisation de l'argent pour réduire la pauvreté) apparaissent et contestent le projet.

Conclusion : Les territoires ultramarins possèdent des similitudes et des différences, ils sont très faiblement intégrés dans leur espace régional, mais ils ont également un niveau de développement plus faible que la métropole. Des aménagements sont réalisés pour améliorer les liens entre ces territoires et les pays voisins, et améliorer le développement économique tout en assurant la transition écologique.